

**Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles**

**Extrait des délibérations
du conseil académique l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 15 janvier 2018**

N° 002-D 15.01.2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze janvier à huit heures et quinze minutes, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'Amphithéâtre Jean Kuntzmann de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Madame DUMASY Lise, Présidente.

Point à l'ordre du jour :

Election du vice-président ou de la vice-présidente étudiant-e

Vu les statuts de l'Université Grenoble-Alpes approuvés le 3 novembre 2015 modifiés, et notamment l'article 25,

Considérant que trois candidatures ont été reçues :

- celle de Madame MAZENOT Marie
- celle de Madame FAYOLLE Lucie
- celle de Monsieur RICHIERO Pablo

Considérant que Madame FAYOLLE Lucie a retiré sa candidature ;

Considérant que Madame MAZENOT Marie et Monsieur RICHIERO Pablo ont été invités à présenter leur programme et à répondre aux questions des administrateurs ;

Considérant qu'un tirage au sort a été réalisé afin de déterminer l'ordre de passage des candidats ;

Considérant qu'à l'issue de la présentation du programme des candidats, il a été procédé au vote ;

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil académique, soit 40 personnes ;

Le résultat du scrutin est :

Membres en exercice	104
Membres présents	62
Membres représentés	16
Nombre de votants	78
Abstentions	3
MAZENOT Marie	47
RICHIERO Pablo	28

Au regard des votes, Madame MAZENOT Marie est élue vice-présidente étudiante de l'Université Grenoble-Alpes au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil académique.

Fait à St- Martin- d'Hères, le 15 janvier 2018

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE

Publié le : 25.01.2018

Transmis au Rectorat le :

25.01.2018